

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

construction Méthaniseur de Gennevilliers : les travaux peuvent commencer

Les travaux du méthaniseur de Gennevilliers débuteront dès 2025 ! L'enquête publique ayant conclu à un avis favorable sans réserve, l'autorisation préfectorale a été délivrée en décembre 2024, confirmant son intérêt général.
Published on 6/02/2025 - Updated 18/09/2025



©Metha Valo 92

Dès 2026, l'unité de biométhanisation située sur la **plateforme multimodale de Gennevilliers** sera mise en service. Portée par le Sycotom (syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères) et le Sigeif (syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France), la future usine sera exploitée par PAPREC.

L'équivalent 5 000 foyers alimentés chaque année

Chaque année, elle transformera **50 000 tonnes de déchets alimentaires**, collectés dans des communes franciliennes - en biométhane. Ce **gaz vert**, à hauteur de 25 000 MWh par an, sera injecté dans le réseau public de distribution de gaz francilien, en substitution du gaz d'origine fossile.

Cette production représente **l'équivalent de la consommation annuelle de 5 000 foyers**.

Un emplacement stratégique sur le site portuaire de Gennevilliers

Grâce à ses nombreux atouts stratégiques, le port a été choisi pour accueillir ce projet : situé à proximité des zones de collecte des déchets alimentaires, il propose un **accès à la voie fluviale** permettant l'évacuation d'environ **43 000 tonnes de digestats** issus du processus de biométhanisation. Ils seront **tacheminés par voie d'eau** jusqu'au site portuaire de Limay pour être valorisés en fertilisants sur de plus de 2 000 hectares de terres agricoles en substitution d'engrais chimiques.

Un projet concerté et exemplaire

Confié à Paprec, le projet s'inscrit dans une logique d'exemplarité environnementale : suivi et limitation des nuisances olfactives et sonores, concertation avec l'ensemble des parties prenantes (HAROPA PORT, la commune de Gennevilliers et les communes environnantes, les riverains, les services instructeurs...), insertion architecturale dans le paysage portuaire.

Les premières tonnes de déchets alimentaires seront réceptionnées dès l'automne 2026, au terme de 18 mois de travaux.

La mise en service industrielle est prévue pour juillet 2027.

Ce projet s'inscrit dans une logique d'exemplarité environnementale en concertation avec l'ensemble des parties prenantes dont HAROPA PORT, la Ville de Gennevilliers et ses riverains. Il illustre la capacité du port à accueillir des initiatives durables, combinant transition énergétique et logistique innovante.

L'unité de méthanisation représente un **investissement de 53 millions d'euros**, financé par le Sycotom, le Sigeif et Paprec, avec le soutien de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris et de l'ADEME.

Pour en savoir plus sur le projet, [rendez-vous sur le site du Sycotom](#).



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00